



PUBLICITÉ



ENCARTS PUBLICITAIRES

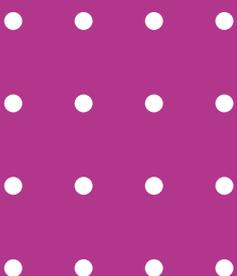
Cintré Le Mag est ouvert à la publicité à différents endroits du magazine.

Ces espaces sont ouverts à tous les annonceurs (toute entité juridique ayant une activité commerciale) qu'ils soient situés sur le territoire de la commune ou non.

Les tarifs ont fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

Si vous souhaitez publier une annonce vous devez prendre contact avec la Ville de Cintré au 02.99.64.16.31 ou par mail à

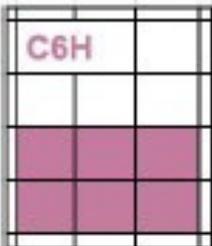
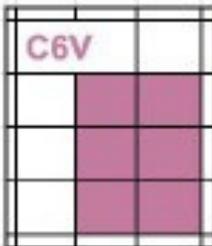
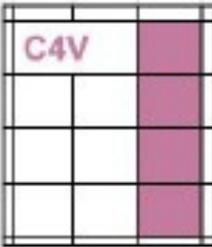
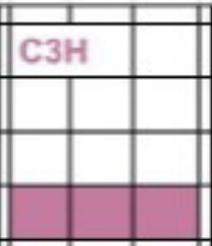
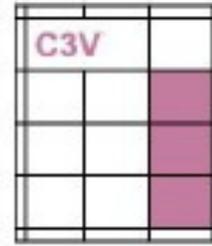
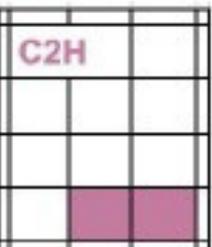
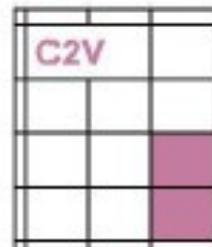
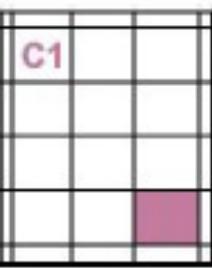
communication@ville-cintre.fr



FORMATS ET TARIFS



FORMATS ET TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES

			Cintré	Extérieur
		Demi-page (intérieure) C6H : Format horizontal 180 x 125 mm C6V : Format vertical 118 x 190 mm	175€	195€
		1/3 de page (intérieure) C4H : Format horizontal 118 x 125 mm C4V : Format vertical 56 x 255 mm	145€	165€
		1/4 de page (intérieure) C3H : Format horizontal 180 x 60 mm C3V : Format vertical 56 x 190 mm	115€	135€
		1/6 de page (intérieure) C2H : Format horizontal 118 x 60 mm C2V : Format vertical 56 x 125 mm	80€	100€
		1/12 de page (intérieure) C1 : Format 56 x 60 mm	40€	65€

2 parutions -5% / 3 parutions -10% / 4 parutions -20%

BON DE COMMANDE



VILLE DE CINTRÉ BON DE COMMANDE D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL «CINTRÉ LE MAG»

Je soussigné

Adresse :

E-mail :

Téléphone fixe :

Portable :

Représentant de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

- Je vous prie de bien vouloir enregistrer ma demande de réservation d'espaces publicitaires dans le magazine municipal suivant les indications portées sur le présent bon de commande.

PARUTION DANS LE(S) NUMÉRO(S) Précisez les mois concernés	FORMAT(S) CHOISI(S) Cf. : «Formats et tarifs»	TARIF Cf. : «Formats et tarifs»	TARIF REMISÉ à régler après parution
.....
.....
.....
.....

REMISE 2 parutions -5% 3 parutions -10% 4 parutions -20%

Montant total après remise :

- Je m'engage à régler le montant des insertions publicitaires selon les conditions prévues à l'article 3 des conditions générales d'insertions publicitaires.

Les sommes dues sont à acquitter auprès du Centre des Finances publiques, rue Léo Lagrange - Site de La Conterrie 35131 Chartres de Bretagne dans un délai de quinze jours suivant la date de leur mise en recouvrement. Tout retard de paiement donnera lieu à la suspension immédiate de la publicité.

BON DE COMMANDE

Les conditions générales sont consultables sur notre site internet <https://ville-cintre.fr>

- J'accepte sans réserve les conditions générales d'insertions publicitaires.

Cachet, signature de l'annonceur	Validation de la collectivité
le :	le :

Le présent bon de commande doit être retourné (signé) au plus tard un mois avant la première parution à : communication@ville-cintre.fr / 02 99 64 16 31.

Les encarts publicitaires doivent être envoyés au plus tard 1 mois avant la première parution à : communication@ville-cintre.fr